

UN PARCOURS PERSONNALISÉ POUR PRENDRE SOIN DE VOUS APRÈS UN CANCER



12 mois



Bilan activité
physique adaptée



Bilan / suivi
nutritionnel



Bilan / suivi
psychologique



Votre traitement actif
vient de se terminer ?

Vous pouvez bénéficier
sur prescription médicale d'un
parcours individualisé de soins
proche de votre domicile
pour améliorer votre bien-être
et votre qualité de vie.

Parlez-en à votre
oncologue ou votre
médecin traitant !

PRESCRIPTION TYPE
DISPONIBLE SUR :
www.centre-lordat.fr

En fonction de vos besoins,
ce parcours sera individualisé,
modulable et coordonné par
des structures ayant identifié un
ensemble de professionnels pour
vous accompagner au plus proche
de votre domicile.

Les soins de support proposés
peuvent comprendre un bilan
d'activité physique, qui donne lieu
à l'élaboration d'un projet
d'activité physique adaptée*
et/ou un bilan diététique et/ou
un bilan psychologique ainsi que
des consultations de suivi
diététiques et psychologiques.

Ce parcours est prescrit par
votre cancérologue, pédiatre,
ou médecin traitant pour
un montant maximal de 180 euros
par an et par patient, sans reste
à charge ni avance de frais.

* Le forfait de 180€ ne comprend pas
la prise en charge des séances d'activité
physique adaptée, mais la structure
coordinatrice pourra vous adresser
vers des structures et professionnels
partenaires.



Pour en savoir +
occitanie.ars.sante.fr

Rubrique : Santé et prévention >
Soins et maladies > Cancer

Contact :

SSR Centre de Lordat
Castelnaudary

hopitaldejour.lordat@a-3-s.fr
Tél : 06 11 23 96 07